



HAL
open science

Pédagogie de l'architecture en milieu rural

Norbert Chautard, Jean-Jacques Johannet, Mireille Ménard, Jean-François Tribillon, Jean-François Lyan-Caen, Guy Scneegans

► To cite this version:

Norbert Chautard, Jean-Jacques Johannet, Mireille Ménard, Jean-François Tribillon, Jean-François Lyan-Caen, et al. Pédagogie de l'architecture en milieu rural. [Rapport de recherche] 257/84, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Unité pédagogique d'architecture n°6 / Laboratoire pédagogique d'architecture en milieu rural (L.A.B.A.R.). 1984. hal-01888796

HAL Id: hal-01888796

<https://hal.science/hal-01888796>

Submitted on 5 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

257

up6

208 79 70

144 R. DE FLANDRE 75019 PARIS

UNITE PEDAGOGIQUE
D'ARCHITECTURE N° 6

L.A.B.A.R. Laboratoire Pédagogique d'Architecture en Milieu Rural.

" PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL. "

DECEMBRE 1984.

Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

Direction de l'Architecture.

Service de la Recherche Architecturale.

Contrat n° 83. 01 321 du 6 Décembre 1983.

" PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL."

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement avec le Ministère de l'industrie et de la recherche. Les jugements et les opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Ministère de l'Urbanisme et du Logement.
Direction de l'Architecture.
Service de la Recherche Architecturale.
Contrat n° 83. OI 321 du 6 Décembre 1983.
Montant de la rémunération = 25 000 Francs T.T.C.

La présente recherche a été effectuée durant l'année 1984 par :

CHAUTARD Norbert	Architecte-Enseignant UP6
JOHANNET Jean-Jacques	Architecte
MENARD Mireille	Géographe-Enseignante UP6
TRIBILLON Jean-François	Juriste-Enseignant UP6

du LABAR (Laboratoire pédagogique d'Architecture en milieu rural)
de l'Ecole d'Architecture de la Vilette.

et par :

LYON-CAEN Jean-François	Architecte-Enseignant E.A. Grenoble
SCHNEEGANS Guy	Architecte-Enseignant E.A. Grenoble

du Laboratoire Espace Rural et Montagne de l'Ecole d'Architecture
de Grenoble.

Ces équipes développent depuis plus de Six ans une pédagogie appliquée en milieu rural. Il leur est apparu indispensable de réaliser ensemble cette recherche pour conforter et élargir ce petit réseau existant.

SOMMAIRE.

Page 4	Objet de la recherche.
Page 5	Déroulement de la recherche.
Page 6	Carte.
Page 7	L'enquête.
Page 11	Le séminaire.
Page 13	Conclusion.
Page 14	Annexes.

Documents

Prises de position

OBJET DE LA RECHERCHE.

Cette recherche s'inscrit dans l'ensemble de la formation à l'Architecture, et elle concerne la pédagogie adaptée à un milieu particulier.

Le milieu rural est depuis longtemps une source d'enjeux importants pour son développement . Cela se concrétise par des conflits fréquents ayant, entre autre, l'architecture ou l'aménagement comme supports.

On peut penser que le faible niveau de connaissance dans ces domaines de la part du public mais aussi de certaines administrations ou organismes engendre aussi bien les mesures souvent inefficaces de protections administratives ou les débats professionnels du type "intégration/modernité" ou bien " pastiche/innovation" ; développement/désertification" ,etc.. La formation des futurs professionnels doit permettre aux étudiants de recevoir dans le milieu abordé, un maximum de connaissances et d'approches des réalités tout de même différentes de celles du milieu urbain.

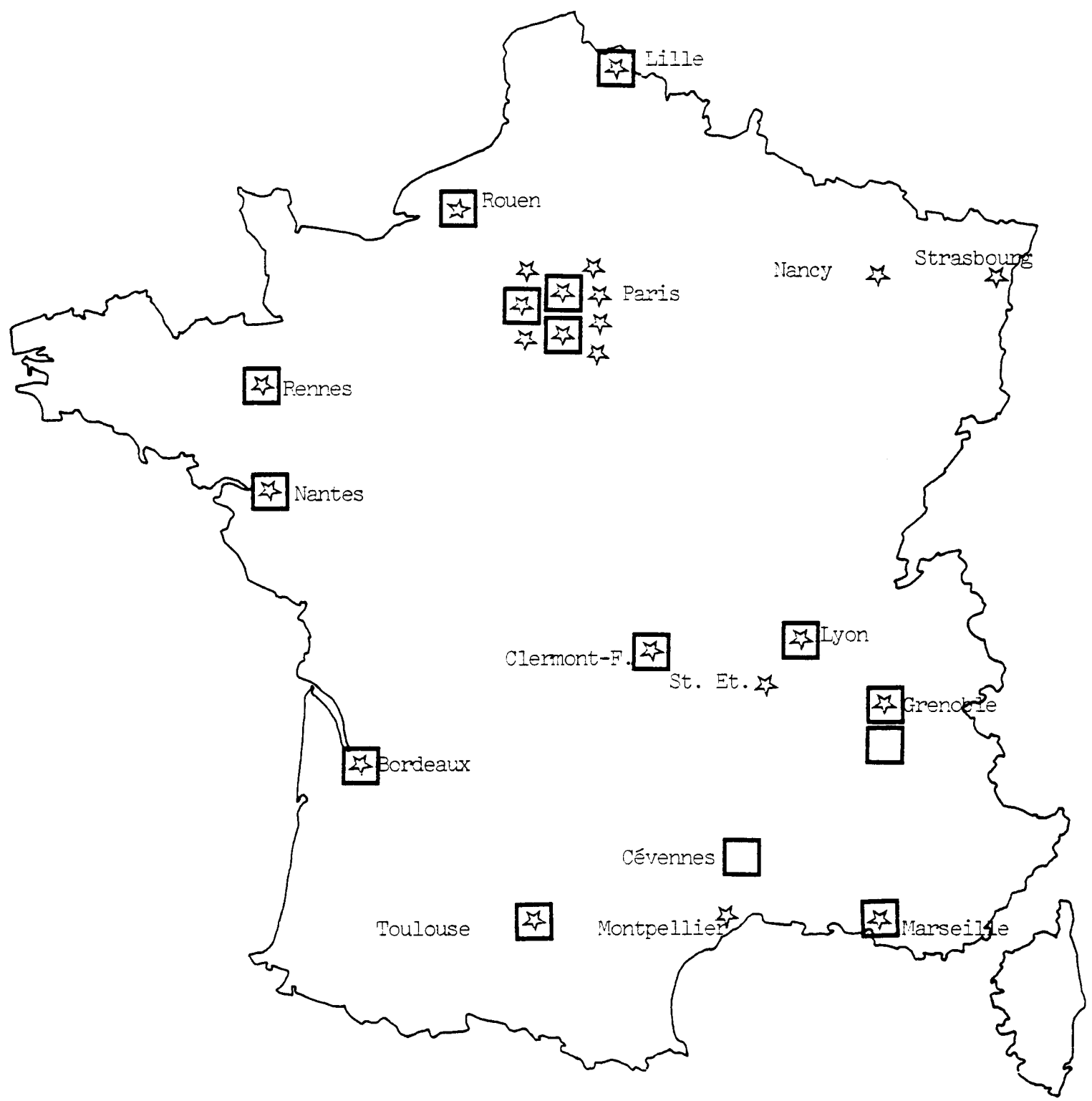
Pour de nombreuses raisons l'enseignement dans le milieu rural, n'est que rarement fait dans les écoles et lorsque qu'il a lieu, c'est dans des conditions qui permettent peu de sortir des murs de la ville.

Cette recherche à donc comme but de faire l'inventaire de toutes les équipes travaillant dans ce domaine et d'aider si possible à la mise sur pieds d'un réseau permettant aux enseignants d'échanger leurs informations ou leurs théories et aussi d'offrir aux étudiants des possibilités de choix pour aborder de façon radicalement différente une partie de leur formation.

DEROULEMENT DE LA RECHERCHE.

- Janvier 1984 Repérage des équipes d'enseignants travaillant "sur" et "dans" le milieu rural.
- 30/01/1984 Demande d'information à Mmes. et Mrs. les Directeurs des Ecoles d'Architecture.
(cf. annexe n° 1.)
- 02/02/1984 Demande d'information aux centres de documentation des Ecoles d'Architecture.
(cf. annexe n° 2.)
- Février-Mars Elaboration du questionnaire et analyse des réponses aux envois précédents.
(cf. annexe n° 5.)
- 22/03/1984 Envoi du questionnaire aux enseignants intéressés
(cf; annexe n° 3 et annexe n° 4.)
- Avril-Mai Collecte et examen des réponses aux questionnaires
- Mai-Juin Rencontres inter-Ecoles et préparation/organisation d'un séminaire de travail regroupant les équipes des écoles d'architecture et des responsables des différents Ministères et Organismes concernés.
- 06/06/1984 Séminaire tenu dans les locaux d'UP6 à Paris.
(cf. annexe n° 6 et annexe n° 7.)
- Juillet à Octobre Congés universitaires et bilan / compte-rendu du Séminaire.
- 12/11/1984 Envoi aux enseignants ayant répondu au questionnaire d'une demande concernant la nouvelle organisation de leur enseignement après la réforme, et leur intérêt pour la création d'un réseau.
(cf. annexe n° 8.)
- Décembre 1984 Rédaction du rapport final.

RECHERCHE SUR LA PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL.



★ ECOLES D'ARCHITECTURES INTERROGÉES.

□ EQUIPES AYANT RÉPONDU.

L'ENQUÊTE.

Cette enquête ne tient pas compte des enseignements de tronc commun mais s'adresse exclusivement aux équipes (repérées préalablement) qui développent leur enseignement en direction du milieu rural.

cf. carte Nous avons eu 16 réponses d'équipes en provenance de 13 Ecoles.

cf. annexe 5 Le questionnaire a été conçu en trois volets.

★ PREMIER VOLET.

1^{ère}. partie; les enseignements " sur " le milieu rural.

L'étude du "paysage" paraît le fait dominant puisque 12 équipes sur 16 la développent, certaines plus fondamentalement (Bordeaux, Lille, UP3)
Les différentes disciplines étudiées sont réparties comme suit:

Paysage	12 équipes sur 16
Relation ville/ campagne	9 " " "
Institutions	8 " " "
Foncier	7 " " "
Economie	7 " " "
Ecosystème	7 " " "
Sociologie	6 " " "
Ethnologie	6 " " "
Histoire	5 " " "

Plus de la moitié des équipes n'abordent pas dans leur enseignement des disciplines importantes pour la connaissance d'un milieu telles que l'économie, la sociologie, l'ethnologie ou l'histoire.

Par contre celles qui les enseignent traitent l'ensemble (UP6, Clermont Ferrand, Marseille, Nantes.)

2^{ème}. partie; les enseignements dispensés sur l'architecture rurale.

Les études concernent dans l'ordre:

Urbanisme	11 équipes sur 16
Batiments agricoles	10 " " "

Matériaux	7 équipes sur 16
Typologie des habitats	7 " " "
Histoire	7 " " "
Construction	5 " " "
Peinture et littérature	3 " " "
Mode d'habiter	2 " " "

Les deux thèmes principaux sont l'organisation spatiale et l'étude de bâtiments spécifiques à ce milieu rural. Il est surprenant de constater que peu d'équipes abordent des thèmes tout autant riches tels que le mode d'habiter et la construction.

★ DEUXIEME VOLET.

Toutes les équipes étudient des projets et toutes déclarent le faire à partir de sites réels: 9 sur 16 comme réponse à une demande de l'extérieur,

7 sur 16 uniquement comme exercice d'école.

Les thèmes dominants de projets sont les suivants (par ordre décroissant)

; bâtiments agricoles

réhabilitation

extension de village

logement

gîtes ruraux et équipement de tourisme.

Les demandes proviennent le plus souvent des administrations départementales, (D.D.Equipement, D.D.Agriculture, C.A.U.E.) ou des collectivités locales, (Communes et Conseil Général).

Neuf équipes reçoivent des financements en provenance de contrats; (UP6, Grenoble, Rouen, Clermont Ferrand, Toulouse, Lille, Marseilles, Nantes.)

★ TROISIEME VOLET.

Les terrains d'investigation des équipes se situent en moyenne à une distance maximale de cinquante kilomètres des écoles ce qui développe

un réseau de connaissances et d'études sur des secteurs bien déterminés. Seule, l'équipe opérant dans les Cévennes est loin de son siège administratif (Paris), mais elle accueille des étudiants en provenance d'autres villes (Montpellier, Clermont Ferrand, Lille, Toulouse.)

Les principales difficultés rencontrées par les équipes pour s'investir davantage sur leurs lieux d'études sont :

- 1- financières 12 équipes sur 16
- 2- organisation du temps 10 équipes sur 16
(chevauchement des cours)
- 3- organisation et responsabilité lors des sorties
- 4- concordance entre le temps professionnel et le temps universitaire.

On peut observer que le problème de la responsabilité des enseignants pour la bonne exécution des contrats d'études n'est abordée que par trois équipes sur les neuf qui répondent à des demandes de l'extérieur.

Conclusions sur l'enquête.

L'enquête nous a fait repérer une cinquantaine d'enseignants (dont 40 % à Paris) représentant environ 5 % du corps enseignant.

Les réponses proviennent en majorité des écoles de provinces où l'on perçoit un besoin important de confronter les pratiques et les méthodes avec les autres enseignants.

Le nombre d'étudiants concernés par cet enseignement est délicat à estimer mais pour les ex- deuxième et troisième cycles nous re-
censons entre 300 et 350 élèves, (la grande majorité en ex-3^{ème}).

Dans plusieurs écoles une distorsion apparaît entre les nombreux sujets de diplômes concernant le tourisme et les équipements de loisirs en milieu rural et le peu de réponses concernant ces thèmes d'après les résultats de l'enquête.

Les réponses montrent la faiblesse des regroupements de disciplines complémentaires non seulement à l'intérieur des écoles mais aussi à l'extérieur (par exemple ^{avec} les universités).

La seule exception, pouvant expliquer en partie le nombre des enseignements sur le paysage, est la liaison avec certains instituts de géographie.

L'influence d'organismes spécialisés et pluridisciplinaires tels que le CNERP (centre national d'étude et de recherches sur le paysage) ou le BAP (bâtiments agricoles et paysages) sur les enseignements paraît évidente au vu de certains résultats de l'enquête, (paysage et bâtiments agricoles sont les vedettes des thèmes traités).

Remarques.

Des explications orales entre l'équipe de recherche et les enseignants ont permis de préciser et d'expliquer les réponses fournies par écrit. Des erreurs ont pu être ainsi évitées, (cas de Bordeaux d'où une réponse écrite nous parvient pour indiquer: " rien ne se fait sur le milieu rural ! " et d'où des informations orales nous sont communiquées pour nous assurer des pratiques nombreuses et variées sur ce sujet.

LE SEMINAIRE.

L'organisation d'un séminaire d'une journée réunissant les enseignants intéressés et les responsables d'administrations ou d'organismes concernés a posé de nombreux problèmes dus au choix d'une date proche de la fin de l'année universitaire et aux possibilités de déplacements des enseignants de province.

La liste des participants jointe en annexe montre que le sujet du séminaire à tout de même mobilisé les principales équipes et les partenaires administratifs les plus concernés.

★ La matinée a été consacrée à la présentation des équipes de:

Toulouse	(annexe 9a)
Rennes	(annexe 9b)
Clermont-Ferrand	(annexe 9c)
Rouen	(annexe 9d)
Bordeaux	(annexe 9e)
Grenoble	(annexe 9f)
Paris UP6	(annexe 9g)
Paris UP6	(annexe 9h)

Les annexes reprennent la transcription des interventions de la journée du 6 Juin 1984 dans les locaux d'UP6 à Paris.

★ L'après-midi les débats un peu agités ont montré que le manque d'échanges entre les enseignants d'une même école (Bordeaux, UP6) entre les équipes de différentes écoles et entre ces équipes et l'administration, était un fait négatif et rendait nécessaire (souhaité par tous les présents) la création de rapports réguliers, soit sous forme de journées de confrontations sur des thèmes pédagogiques ou théoriques, soit sous des formes à définir (création d'un bulletin, collaboration entre les écoles etc.). Les débats ont aussi portés sur deux points essentiels;

1- la querelle sempiternelle urbain/rural ou local/rural n'est pas sur le point de s'estomper d'après certaines prises de positions mais nous pensons ce sujet hors des limites de notre recherche.

2- les stages en milieu extérieurs à l'école, reconnus comme positifs par la majorité mais trop rares en raison des difficultés

financières mais surtout en raison du manque de structures et d'imagination, (non disponibilités des enseignants, mauvaise information des étudiants sur l'intérêt de ces stages, etc...).

CONCLUSION.

Cette recherche a mis en évidence l'importance des stages d'étudiants en milieu local dans la pédagogie de l'architecture.

La nécessité de développer de tels stages vient d'être reconnue dans la récente réforme de l'enseignement de l'architecture (instituant le stage obligatoire dans le cursus pédagogique).

Les équipes présentes à la réunion et celles repérées par l'enquête offrent un champ d'expériences riches mais dispersées. Leur organisation en réseau permettant les échanges et les confrontations de pratiques et de méthodes pédagogiques contribuerait à la mise en place d'une réelle politique de stages positifs pour les étudiants. Ceux-ci trouveraient dans ce réseau des ouvertures sur d'autres milieux que celui circonscrit à leurs écoles.

Le milieu rural permet des quantités de pratiques professionnelles trop méconnues et peut offrir de nombreux et divers débouchés aux futurs architectes (réhabilitation, bâtiments agricoles, équipements et aménagements ruraux, filière bois, patrimoine etc...).

Faut-il cantonner l'enseignement de l'architecture entre les murs des écoles fussent-elles régionales au moment où la décentralisation offre aux collectivités locales des responsabilités en matière d'architecture et d'aménagement de l'espace qui vont les conduire à rechercher de plus en plus des compétences en ces domaines.

La présence de l'équipe pédagogique sur le terrain pendant des périodes importantes et sa relation avec l'ensemble des acteurs locaux conditionneront la valeur de ces stages.

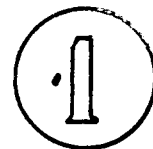
Pour garantir la qualité pédagogique de cet enseignement un réseau d'équipes , bien organisé et actif, parait à l'ensemble des participants à cette recherche une bonne solution.

Il reste à trouver les moyens politiques, administratifs et financiers pour le mettre en place rapidement.

★ Cette recherche exploratoire à permis de mettre en relation seize équipes en provenance de treize écoles. Des moyens devront être dégagés pour permettre la création effective de ce réseau dès l'année 1985 afin de ne pas laisser se disperser les énergies rassemblées à cette occasion.

ANNEXES

- 1 - lettre aux directeurs des Ecoles d'Architecture
- 2 - lettre aux centres de documentation
- 3 - lettre aux enseignants
- 4 - liste des enseignants contactés
- 5 a - questionnaire
- b
- c
- d
- 6 a - convocation à la réunion de travail du 6 juin 1984
- 6 b - programme de la journée du 6 juin 1984
- 7 - liste des participants à la journée du 6 juin 1984
- 8 - envoi complémentaire
- 9 a - intervention Toulouse
- 9 b - intervention Rennes
- 9 c - intervention Clermont Ferrand
- 9 d - intervention Rouen
- 9 e - intervention Bordeaux
- 9 f - intervention Grenoble
- 9 g - intervention UP 6 Paris
- 9 h - intervention UP 6 Cevennes
- 10 - réflexion Paul BERRON
- 11 - réflexion Mireille MENARD
- 12 - réflexion Norbert CHAUTARD
- 13 - réflexion Franc MONIER
- 14 - réflexion Jean-Claude FAGES



Le 30 JANVIER 1984.

OBJET: Contrat de recherche avec le Ministère de l'Urbanisme et du Logement.
N° 83 01 321 du 6 DECEMBRE 1983
Recherche sur la pédagogie architecturale en milieu rural.

Lettre à Madame et Messieurs les Directeurs d'Unités Pédagogiques
d'Architecture .

Chargés par le Ministère d'une Etude dont le titre figure ci-dessus;
nous recensons dans les programmes d'enseignement de votre U.P. les
activités dirigées vers le milieu rural et les enseignants qui les
encadrent.

Pour mener à bien cette étude nous souhaiterions recevoir de vos
services:

- 1- Liste des enseignants plus spécialement tournés vers l'étude du
milieu rural avec leur formation (géographe, architecte, socio-
logue etc.,) et une fiche résumée de leur programme.
- 2- Liste des équipes ou laboratoires dont l'objet est d'étudier ce
milieu rural
- 3- Liste des études et contrats de recherche menées dans le cadre
de votre U.P. en direction du milieu rural.
- 4- Liste des diplômes effectués depuis la création de votre U.P.
ayant comme sujet principal le milieu rural. (+ fiches d'analyses)

Notre étude devant être terminée pour MAI-JUIN 1984 nous vous de-
mandons de nous fournir ces renseignements dans les délais qui vous
paraîtront les meilleurs et si possible pour le début Mars afin que
nous puissions établir un calendrier des rencontres avec toutes les
personnes intéressées dans toutes les UP. d'ici la fin AVRIL 1984.

Nous vous remercions d'avance de vos réponses et nous vous demandons
pour faciliter les relations avec votre administration de nous in-
diquer la personne qui serait chargée de la collecte des renseignements.

Veillez recevoir, Madame et Messieurs, l'expression de nos sentiments
les meilleurs.

Les responsables de cette étude

CHAUTARD Norbert enseignant à UP6

JOHANNET Jean-Jacques architecte

LYON-CAEN Jean-François enseignant à l'UP de Grenoble

MENARD Mireille enseignante à UP6

SCHNEEGANS Guy enseignant à l'UP de Grenoble

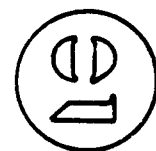
TRIBILLON Jean-François enseignant à UP6.

P.S. : courrier à M. Chautard Prades 30140 THOIRAS.

L.A.B.A.R.

le 2 Février 1984.

Laboratoire Pédagogique
d'architecture
en milieu rural.



Pour le centre de documentation.

Madame, Monsieur.

Voulez-vous trouver ci-joint la copie de la lettre que j'ai envoyée aux Directeurs des U.P.A. Dans le cadre de ce contact j'ai besoin d'un certain nombre d'informations, afin d'organiser des rencontres inter U.P.

Vous serait-il possible de nous envoyer les renseignements demandés en annexe. Dans cette attente et en vous remerciant à l'avance, recevez, Madame, Monsieur l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Norbert Chautard
Architecte Enseignant
à U.P.6.

Le 22 mars 1984

OBJET : Contrat de recherche avec le Ministère de l'Urbanisme
et du Logement.
n° 83 01 321 du 6 décembre 1983

Intitulé : Recherche sur la pédagogie architecturale en
milieu rural.

Lettre à Mesdames, Messieurs les enseignants intervenant sur le milieu rural.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'étude dont le titre figure ci-dessus, nous vous transmettons les questionnaires ci-joints pour que vos réponses alimentent une synthèse et préparent si vous le souhaitez une première rencontre dans votre U.P., pour échanger nos points de vue sur la pédagogie de l'Architecture en milieu rural.

Il nous paraît important que les enseignants qui abordent ces sujets puissent discuter et confronter leurs idées afin de :

- créer un réseau
- diffuser les informations et recherches
- informer plus complètement les étudiants sur les différentes pédagogies et expériences en milieu rural.

Notre étude devant être terminée pour juin 1984, nous vous demandons de nous fournir ces renseignements dans les délais qui vous paraîtront les meilleurs et si possible avant le 25 avril afin que nous puissions établir un calendrier des rencontres avec vous d'ici le 15 mai.

Nous vous remercions d'avance de vos réponses et nous vous demandons pour faciliter nos relations de nous indiquer le lieu où nous pouvons vous joindre rapidement.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez recevoir, Madame et Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les responsables de cette étude :

CHAUTARD Norbert enseignant à UP6

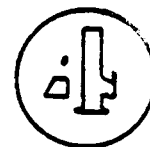
JOHANNET Jean-Jacques architecte

MENARD Mireille enseignante à UP6

SCHNEEGNAS Guy enseignant à l'UP de Grenoble

TRIBILLON Jean-François enseignant à UP6

LYON-CAEN Jean-François enseignant à l'UP de Grenoble



ENVOI DU QUESTIONNAIRE à

<u>U.P.A.</u>	Nom des Enseignants.	<u>PARIS</u>	
<u>Bordeaux</u>	Pagès - Aigrot. Riffault. Fredoux - Mouline. Spanek - Thuillier Mangin.	<u>U.P.2.</u> <u>U.P.3.</u>	Pauer. Beguin. Christiany Cladel. Demorgon.
<u>Clermont-Ferrand</u>	Lorgeoux. Vernet. Simonet.	<u>U.P.5.</u>	Croizé. Borie. Pinon. Kriegel.
<u>Lille</u>	Koval. Mons.	<u>U.P.6.</u>	Fillipetti Garnier. Tattegrain Lefevre. Natchev. Ménard. Tribillon. Chautard
<u>Lyon</u>	Rey - Millet. Avocat.	<u>U.P.7.</u>	Sgard. Rougerie. Amat.
<u>Marseille</u>	Tirone. Garnier. Parisis. Leccia. Pasquali.		
<u>Montpellier</u>	Poupin.		
<u>Nantes</u>	Dessy. Erosière - Brussetti. Peneau.		
<u>Rennes</u>	"Module habitat rural"		
<u>Rouen</u>	Moley.		
<u>Toulouse</u>	Foissac. Barrivé.		
<u>Grenoble</u>	Lyon-Caen Roche	Schneezans	



LABORATOIRE PEDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL

(L.A.B.A.R.) - Laboratoire d'UP6

QUESTIONNAIRE :

. Nom de l'enseignant qui le remplit :

. Formation :
(géographe, architecte, sociologue etc...)

. Adresse, téléphone où nous pouvons vous joindre facilement :

I Connaissance

II Projet


III Insertion.

I - CONNAISSANCE DU MILIEU RURAL ET DE SON ARCHITECTURE

1 - Milieu rural

Quelles sont les connaissances sur le milieu rural que vous dispensez à l'école :

THEMES	cycle année	nombre U.V.	nombre étu- diants	Moyens pédagogiques (cours, sémi- naires, T.P., visite etc..)	Productions des étudiants (examens, maquettes, textes, photos, etc...)
Les acteurs sociaux (agriculteurs, artisans etc...)					
Les institutions : - pour le développement - pour la protection - pour la mise en valeur					
Le foncier (statut du sol)					
L'histoire					
L'écosystème : géographie - végétation géologie- relief climat hydrographie etc....					
Le paysage					

THEMES	cycle année	nombre U.V.	nombre étu- diants	Moyens pédagogiques (cours, sémi- naires, T.P., visite, etc...)	Productions des étudiants (examens maquettes, textes, photos, etc..
L'économie : - agriculture - industrie - tourisme, loisirs					
La sociologie: - évolution des relations so- ciales - discours sur le monde rural					
L'ethnologie					
Les rapports entre le milieu rural en question et les milieux urbains pro- ches ou lointains					
Autres					
P.S. si dans les thèmes énoncés rien ne correspond à votre enseignement, rem- plissez la rubrique "autres"					

2 - L'architecture rurale

Comment faites-vous prendre en compte la diversité des éléments bâtis en milieu rural par l'étude de :

THEMES	cycle année	nombre U.V.	nombre étu- diants	Moyens pédagogiques (cours, sémi- naires, T.P., visite, etc...)	Productions des étudiants (exame maquettes, textes, photos, etc..
Histoire de l'architecture rurale					
Matériaux et techniques des mises en oeuvre					
Mode de réalisation (autoconstruction, artisans, préfabrication)					
Habitats					
Bâtiments agricoles					
Mode d'habiter (aménagement, mobilier...)					
Littérature et peinture concernant cette architecture					
Organisation spatiale (les chemins, les places, le patrimoine bâti etc...)					
Autres					
P.S. Si dans dans les thèmes énoncés rien ne correspond à votre enseignement remplissez la rubrique "autres"					

II - PROJETS

Quelles sortes de projets sur le milieu rural effectuez-vous à l'école :

		cycle	
1 - en sites réels en sites fictifs		année	
		nombre d'étudiants	
		nombre d'U.V.	
2 - est-ce une commande est-ce un exercice d'école			
3 - y-a-t'il des regroupements de discipline interne à l'école à l'occasion des projets ? lesquels ? y-a-t'il des regroupements avec l'université à l'occasion des projets ? lesquels ?			
4 - Comment est formulé le programme - progression pédagogique dans le choix et l'échelle du sujet - nature du projet (réhabilitation, neuf, urbanisme, ferme, logement, équipement, autres) - nombre d'exercices et de projets dans l'année - moyens de communication (rendu, texte, exposition, dessins ...) - relation entre la recherche et votre projet			
5 - Etes-vous sollicité pour votre connaissance du monde rural ? par qui ?			
6 - AUTRES			

P.S. Si dans les questions énoncées rien ne correspond à votre enseignement, remplissez la rubrique "autres"



1 - Pensez-vous que l'insertion de l'équipe soit nécessaire au stade de l'acquisition des connaissances au stade du projet

2 - Pratiquez-vous cette insertion :

- à quelle distance de l'école
- quel type d'insertion : contacts
visites
séjours
- avez-vous des territoires privilégiés ? lesquels ? pour quelles raisons ?

3 - Avez-vous des problèmes pour le faire

- propres à l'école (finances, structures pédagogiques)
- avec votre équipe (finances, disponibilité)
- avec les professionnels locaux ? lesquels ?

4 - Jusqu'à quel degré d'insertion souhaiteriez-vous aller :

- contacts
- visites
- séjours
- stages longs

5 - Avez-vous un financement autre que celui de l'école favorisant une insertion :

- provenance
- montant
- gestion (U.P., laboratoire ou association)

6 - Quelles relations avec le milieu d'étude :

- suivies
- ponctuelles
- simples restitutions
- animation (expositions, débats)
- responsabilité

7 - Implication institutionnelle de votre équipe

8 - Remarques :



Le 18 mai 1984

OBJET : Contrat de recherche avec le Ministère de l'Urbanisme
et du logement.
n° 83 01 321 du 6 décembre 1983

Intitulé : Recherche sur la pédagogie architecturale
en milieu rural.

Madame, Monsieur,

Voulez-vous trouver, ci-joint, le programme de la réunion de travail
qui aura lieu à U.P. 6 de 10h à 17h.

Seront présents :

Le Ministère de l'Urbanisme et du Logement

Le Ministère de l'Agriculture

La Fondation de France (groupe B.A.P.)

Des équipes de différentes U.P. intervenant sur le milieu rural.

Dans l'attente de vous voir, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

P.S. : - pour prévoir le repas : il est indispensable de confirmer votre
venue - Merci -

- courrier à adresser à N. CHAUTARD Prades 30140 THOIRAS
Tel. : (66) 85 20 35



PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 6 JUIN 1984

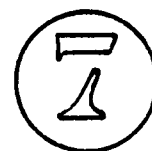
à U.P. 6

=====

- 10 H - *Présentation de la recherche*
- 10 H 30 - *Présentation de quelques équipes enseignants, étudiants travaillant sur le milieu rural.*
- 11 H 30 - *Présentation des actions du Ministère et des organismes représentés.*
- 12 H 30 - *Buffet campagnard.*
- 14 H - *Débat : Architecture en milieu rural*
Que peuvent être les rôles et les activités d'un architecte en milieu rural
- 1 - *Connaissances sur le milieu rural nécessaires aux étudiants désirant intervenir sur ce milieu (les acteurs, l'habitat, le foncier, l'histoire etc...)
Moyens pédagogiques pour dispenser ces connaissances.*
 - 2 - *Types de projets sur le milieu rural (en sites réels, fictifs etc...)*
 - 3 - *Insertion de ces équipes enseignants étudiants dans le milieu étudié (jusqu'à quel degré? obstacle, volonté ou refus etc...)*

En guise de conclusion, la suite à donner à cette réunion :

- *renforcement du réseau (échange entre U.P.)*
- *stages*
- *insertion professionnelle*



REUNION DU 06.06. 1984.

ECOLE D'ARCHITECTURE UP6 rue de Flandre 144, 75019 Paris

PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL.

Liste des participants.

NOM	FONCTION	ADRESSE
BERRON Paul	Architecte	La Viale 26 460 BOURDEAUX
DEBLADIS	Etudiant Archi.	40 rue du mont d'Eaubonne 95 SOISY
GAILHARD	Etudiant Archi.	47 bis rue Jouffroy PARIS
SILVERA Eve	Chargée de mission	Ministère de l'Agriculture 42 bis rue de Bourgogne 75 007 Paris
HAGEGE	Architecte du MIN- Agriculture	1 bis rue Delavelle 25043 BESANCON CEDEX
HUOT Nicole	Direction de l'Ar- chitecture.	M.U.L. Avenue du parc de Passy 75016 PARIS
DOS SANTOS José	Sociologue	c/o NEMO 59 rue de la Croix 30460 LASALLE
BARRUE Michel	Archi- Enseignant	Ecole d'Architecture de Toulouse 31300 TOULOUSE
MENARD Mireille	Géographe-Urbaniste Enseignante	22 rue Paul Bert ANGERS
TRIBILLON J.François	Enseignant UP6	UP6 144 rue de Flandre 75019 PARIS
RASPAL J.LOUIS	Architecte BAP	BAP 40 avenue Hoche 75008 PARIS
BEAUGE-BERUBE H.	Architecte UP Rennes	34 rue Hoche RENNES (UP) 19c rue de Brest Rennes
MOLEY Christian	Archi-Ethnologue Enseignant Rouen	3 rue Rousselle 75013 PARIS
VERNET J.Paul	Architecte Enseignant UPC-F	Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand 71 bd. Côte Blatin 63 000 Clermont-Ferrand
LORGEUX Françoise	Géographe UPC-F	" " " " " "
MOULINE Michel	UP de Bordeaux	UPA de Bordeaux 33 405 TALENCE
GARNIER Christian	Environnement	UP6
LAUTIER	Enseignant	UP6
CALVINO	Equipe CAUE	MUL D.A.
DIEBOLT Wanda	Chef de division	MUL D.A. Division de la Pédagogie et du Conseil Architectural
FAGES J.Claude	Architecte Directeur M.Tech.	BAP. Fondation de France 40 av. HOCHÉ 75008 PARIS
JOHANNET J.Jacques	Architecte	Fons sur Lussan 30580 LUSSAN
CHAUTARD Norbert	Archi-Enseignant UP6 et Cévennes	Prades 30140 THOIRAS
LYON-CAEN J.François	Archi-Enseignant	Ecole d'Architecture de Grenoble 10 galerie des Baladins 38100 GRENOBLE



le 12 novembre 1984.

Objet: Contrat de recherche avec le Ministère de l'Urbanisme
et du logement

N°: 83 01 321 du 6 décembre 1983

intitulé: Recherche sur la pédagogie architecturale
en milieu rural.

Madame, Monsieur,

Nous sommes en train de faire le bilan des réponses, de la
réunion du 6 juin (voir plus loin) et de tous les documents
rassemblés.

Nous pouvons introduire dans le rapport final un texte
indiquant vos prises de positions et vos souhaits éventuels
de création de réseaux et de poursuite de vos activités dans
le domaine de cette étude.

Par ailleurs il serait intéressant pour actualiser ce document
final d'y insérer le nouveau programme et la nouvelle
organisation d'enseignement liée à cette étude dans
votre U.P.

Le rendu final de ce travail devant se faire fin décembre 84
il serait souhaitable d'avoir vos réponses courant novembre

Dans l'attente de votre réponse recevez Madame,
Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

adresse postale:
Gradis 30140 THOIRAS

Markant Chantrel.



Michel BARRUE

Il y a eu un enseignement en milieu rural, dans le second et troisième cycle, sur les bâtiments agricoles du Lot, mais qui aujourd'hui s'est épuisé à cause de l'inexpérience et de la spécificité du problème. A présent, il ne reste comme relation avec le milieu rural qu'une option, en second cycle, orientée vers le paysage (dont s'occupent messieurs Foissac et Rougès). Pour ma part, je me préoccupe, avec monsieur Bertrand de la réalisation de bâtiments agricoles répondant le plus possible aux besoins de notre région, les Pyrénées ; c'est à dire une zone de montagne et d'élevage, assez défavorisée (bovins et ovins), en levant le plus possible les obstacles administratifs comme la DDE, la DDA...

Que manque-t-il surtout à l'architecte pour intervenir dans la problématique des milieux ruraux ? Des connaissances sur les conditions de travail et des lieux de production. C'est pour pallier à ces faiblesses que nous allons mettre en place dès 84-85 un certificat optionnel. Nous voulons déboucher sur une couverture de la responsabilité professionnelle dans le domaine expérimental appliqué, jusqu'ici assumée par l'architecte enseignant responsable, et sur le financement de la recherche par le ministère de l'industrie et de la recherche afin d'alimenter l'enseignement par la recherche.

En fait, il s'agit surtout de pratique professionnelle plutôt que de recherche.

U.P.A DE RENNES



Monsieur BEAUGE (stagiaire BAP)

Je suis jeune architecte (libéral) diplômé, actuellement en stage de formation pour l'insertion de l'architecte en milieu rural. Dans ce cadre je travaille et pour la DRAE et pour l'UP de Rennes. Cette division des charges soulage financièrement l'école et lui permet de s'ouvrir sur le milieu rural. Notre enseignement en cinquième année porte sur deux points :

- au premier semestre, nous étudions les bâtiments agricoles en nous appuyant sur des cas précis ;

- au second semestre, nous travaillons sur les aménagements de l'espace rural :
présentation du cadre institutionnel, aménagement d'un lotissement en milieu rural.

Pour les post-diplômes, l'école souhaiterait avoir un certificat orienté vers l'urbanisme de petite échelle dans lequel serait abordé le milieu rural.



U.P.A. CLERMONT-FERRAND

Monsieur VERNET architecte

Nous sommes trois à intervenir dans le second et le troisième cycle : un architecte, un sociologue et un géographe.

En second cycle, notre activité se concentre sur un bourg-centre de la périphérie de Clermont, car de part notre contexte régional nous sommes plus amenés à rencontrer un habitat rural groupé. Nous essayons toujours d'établir une relation entre l'école, les collectivités et la population en travaillant en collaboration avec ces dernières. Nous étudions les évolutions du bourg : les activités rurales qui disparaissent, l'organisation, la vie quotidienne ... ainsi que les aspects plus techniques comme les évolutions du bâti, les types de construction, les matériaux employés. A partir de ce travail, nous envisageons comment l'architecte peut réagir sur une réhabilitation, une restructuration tec... en liaison avec l'évolution sociale.

En troisième cycle, nous travaillons à partir de demandes concrètes de collectivités ou d'un exemple intéressant apporté par un étudiant. Cette année, la Direction Régionale de l'Equipement nous a demandé d'établir un bilan quantitatif et qualitatif sur une opération de "10%" lancée en 81 pour dynamiser des zones communes situées en zone d'influence. A travers ce travail nous avons essayé de ressituer l'opération dans une entreprise plus vaste qui cherche à revitaliser le monde rural en Auvergne, et d'observer les réactions des collectivités locales, de la population et des institutions face à ces tentatives. Ceci nous a permis d'établir une communication continue entre le monde extérieur à l'école et l'école elle-même.



U.P.A. ROUEN

Monsieur MOLEY architecte et sociologue

L'enseignement de l'architecture en milieu rural à Rouen reste lié à d'autres recherches.

En deuxième cycle, on peut envisager des activités de projets reprenant la problématique des expansions des bourgs et des greffes. Par exemple, l'année dernière, nous avons simulé une commande d'une municipalité avec qui nous sommes entrés en contact. Nous lui avons fourni ainsi une étude préalable sans avoir été rétribués.

Notre but est de revoir ces problématiques, souvent trop paysagères ou trop liées à des notions de patrimoine bâti, dans une optique plus typologique.

Mais les activités tournées vers le milieu rural existent davantage dans le troisième cycle, dans le cadre de séminaires.

Je citerai en premier celui sur les fameux "pans de bois". Un groupe d'enseignants travaille sur la connaissance de cette spécificité normande, les techniques de réhabilitation, dans une optique qui est très proche de celle du corpus des A.T.P.

Pour ma part, en tant qu'architecte et ethnologue, je travaille avec une sociologue dans un séminaire intitulé : " Architecture et usage de l'habitat". A ce titre, nous sommes donc amenés à travailler sur les modes d'habiter ruraux. Une de nos finalités est de déboucher sur des contrats de recherche, ce qui s'est réalisé en 1979; dans le cadre d'un plan de construction, il y eut un appel d'aide pour la "transformation de l'espace rural", et nous avons été retenus sur une recherche qui s'appelait "processus d'évolution de l'habitat rural en pays de Caux".

Si nous travaillons sur la ruralité, ce ni en tant que telle ni mythifiée, car comme ethnologue je me méfie beaucoup des approches tiers-mondistes, mais dans une optique dynamique : en remontant à ses origines historiques, pour montrer que depuis le 16ème siècle de très fortes influences urbaines contribuent à civiliser le monde rural, nous étudions les dynamiques d'évolution et les persistances des spécificités rurales dans l'habitat et leur traduction architecturale. C'est dans cette optique la que nous intéressent les typologies de l'habitat, non pas en classant des formes pures représentatives du patrimoine, mais en

montrant comment se fait le jeu des persistances et des évolutions dans un habitat qui n'a jamais été purement rural, et qui est pris dans un jeu de relations avec la ville et dans le jeu des classes paysannes. Nous ne parlerons donc pas de l'habitat rural mais des habitats ruraux des différentes classes paysannes.

Les points d'application ont été :

- d'une part, dans le contrat sur le pays de CAux, de voir comment des habitats dits traditionnels étaient vécus par des agriculteurs actifs, comment s'est transmis ce patrimoine et comment a-t-il été transformé par les évolutions de la vie paysanne.
- d'autre part, nous avons étudié le passage à la retraite d'agriculteurs actifs. Dans un premier temps, ils adoptent les références urbaines pour se prouver qu'ils changent de statut : ils font construire "clé en main" des maisons, mais au bout de deux ans, ils réintroduisent leurs anciennes pratiques. Donc, après une phase d'appropriation on arrive à une inter-pénétration des anciens modes de vie et des modes de vie fantasmés.

Nous avons également travaillé sur les constructions pavillonnaires des ruraux agricoles au travers de la SICA d'habitat rural. Nous avons comparé leur production à d'autres de ce type, et nous nous sommes aperçus que, depuis sa création la SICA d'habitat rural de la Seine Maritime a pris en considération les spécificités rurales dans leurs constructions.

Toujours dans le cadre de l'UP de Rouen, nous avons un contrat avec le Secrétariat à la Recherche Architecturale sur les règles génératives des habitats dans les banlieues. Nous sommes donc amenés à étudier les persistances des modes d'habiter ruraux dans l'habitat social de l'entre-deux guerres. On s'aperçoit qu'il n'y a pas eu d'une part l'habitat rural paysan, puis tout à coup, l'habitat social savant imposé par la ville et les institutions, mais qu'il y a eu d'abord une phase d'interpénétration, et que le milieu rural a servi d'inspiration à la production des logements sociaux.

Aujourd'hui, aussi, dans les HLM de la périphérie, on perpétue ces pratiques comme la salle commune, dans le logement social.

Donc, la banlieue en tant qu'espace intermédiaire entre la ville et la campagne doit avoir sa traduction de sa ruralité et de sa réalité urbaine dans l'architecture.

C'est toujours la confrontation de deux antagonismes qui nous intéresse: la tradition et la modernité, les urbains et les ruraux ... et de voir comment leurs références s'interpénètrent et aboutissent à des produits architecturaux très complexes et très divers.

Ceux avec qui je travaille sont, soit des étudiants en séminaire, soit des étudiants passant leur diplôme, soit, pour les contrats de recherche, de jeunes architectes diplômés.

Nous procédons toujours par simulation et n'avons jamais été rétribués.

Les insertions dans le milieu rural restent ponctuelles, puisque nous ne sommes pas spécialisés dans ce domaine.

Certains anciens étudiants sont aujourd'hui architectes à la SICA en milieu rural. D'autres, au CAUE, s'intéressent aux notions d'assistance à l'architecture en milieu rural. D'autres, enfin, ont travaillé à l'école des constructeurs de maisons individuelles et ont essayé de faire évoluer la conception de la néo-rusticité.

Je préciserai, pour finir, que j'étais, au départ, beaucoup plus lié au milieu rural. J'avais organisé pour le Ministère de l'Agriculture un stage sur le bâtiment agricole. J'étais donc spécialisé dans le bâtiment agricole et dans l'habitat rural proprement dit. Aujourd'hui, je veux sortir de la ruralité pure car il me semble qu'il y a beaucoup d'ambiguïté.



U.P.A. BORDEAUX
Monsieur MOULINE

Je commencerai en m'excusant de ne pas avoir renvoyé le questionnaire. Ce n'est pourtant pas faute de l'avoir étudié, mais nous nous sommes sentis désarçonnés par cette approche du monde rural, comme l'atteste cette expression un peu violente que j'ai noté : "Mais ils nous prennent pour des blancs allant chez les zoulous". En effet, le problème bordelais se trouve posé de la manière suivante : un grand nombre d'enseignants et d'étudiants sont des fils de paysans donc très proches de la terre, même si la terre en question est très riche, et qu'ils sont aussi les fils des grands châteaux. Bien sur ce n'est pas le cas de tous et l'autre monde rural est aussi représenté. Le monde rural est donc un vécu intime, nous ne sommes pas des gens de la ville même si nous adoptons des modes de vie urbains pendant un certain temps.

L'approche du monde rural et du paysage, à l'école d'architecture, se fait de manière à la fois diffuse et spécialisée :

- En premier cycle, il y a depuis 13 ans un enseignement sur les problèmes d'environnement et de l'écologie qui comprend la ruralité, dans les mêmes quotas d'heures que cela vient d'être institutionnalisé par la réforme (c'est à dire le même nombre d'heures que La Cambre en Belgique et que Saint Gilles). Par conséquent les élèves ont dès le départ une connaissance assez approfondie de la question.

- En second cycle, l'approche du monde rural est encore diffuse et ce n'est qu'en troisième cycle que nous avons deux options à ce sujet, dont voici la plaquette de l'année dernière. Vous remarquerez que nous ne sommes pas beaucoup préoccupés du cadre bâti, car la question se pose spontanément dans notre région; nous sommes obligés de toucher au monde rural :

- d'une part, parce que la ville de Bordeaux s'agrandit en mangeant du monde rural
- d'autre part, parce que notre monde rural est plus que mité, et que tout ce dont parle monsieur MOLEY, nous le vivons constamment et tous les projets se trouvent dans la problématique qu'il a abordé.

Par contre, nous avons consacré trois U.V. au paysage :

* La première sur les "sites, jardins, parcs et paysages" était organisée par deux architectes : Madame FORGIADÉ et Monsieur SPANEK. Nos objectifs étaient les suivants : la sensibilisation aux problèmes de l'environnement non bâti, les initiations à l'intervention pluridisciplinaire dans le "monde végétal", les recherches des éléments naturels et artificiels constituant l'ensemble et leurs relations : méthodes de conception, principe de composition et modes d'expression dans la notion de "jardins, parcs, paysages". En fait, il a surtout été question des jardins, en prenant tous les aspects à travers le monde entier.

* La seconde s'intitulait : "Milieu naturel et patrimoine paysager". J'y participait comme cartographe car je suis géologue-cartographe de formation. A ce titre j'ai dû lever dans le midi de la France neuf cartes au cinquante millième en vingt ans, j'ai donc une grande pratique des chemins pédestres. D'autre part, pour les besoins de ma thèse, j'ai passé trois à quatre mois par an pendant quinze ans dans un petit village parmi les plus primitif du Tarn. Là, je me suis trouvé face à un monde rural où, sans le vécu au niveau de mes grands parents, je me serais intégré que très difficilement.

Ces expériences m'ont amené à m'intéresser au patrimoine car lorsqu'on revient faire de la cartographie quinze ans après, et que l'on s'aperçoit combien certains paysages ont été abimés, alors qu'il aurait fallu parfois peu de choses, on regrette que personne, aucun ministère n'aient demandé conseil à un architecte ou à des gens préoccupés de paysage. Des régions comme Toulouse, le Périgord et surtout le Pays Basque n'auraient pas été massacrées comme elles l'ont été.

Les objectifs pédagogiques de cette U.V. furent : la méthode pratique de prise en compte des milieux biophysiques, écologie humaine comprise, l'aménagement du territoire; sites et paysages, qualité, vulnérabilité, les problèmes de planification écologique, l'évolution et l'importance du milieu végétal (allant jusqu'aux méthodes minimalistes de l'école de Kassel).

* La troisième U.V. succédait généralement à la précédente : après avoir fait un inventaire presque naturaliste, les étudiants passaient à l'unité "aménagement et nature". Cette année le thème fut la Côte d'Aquitaine. Une architecte et une plasticienne se consacraient à ce sujet, tandis que j'assurai la liaison entre les deux unités, d'autant plus que certains n'avaient pas fait l'option de base. Notre but était de mettre en évidence le respect du patrimoine naturel dans l'aménagement opérationnel, de la phase du plan à la phase de réalisation.

22

Une autre option se tournait vers le paysage , pris comme un ensemble de nature et culture, et en particulier tous les espaces et les paysages artificiels. Il suffit d'aller dans la région de Marmande pour voir l'aspect surréaliste de notre paysage; avec les côteaux recouverts de plastiques à 75%; pourquoi employer systématiquement le noir? Pourquoi pas des mosaïques de couleurs? Voilà sur quoi travaillaient Monsieur Carré, plasticien et Madame Spanec, géographe.

Enfin, deux plasticiens viennent de rendre un travail époustouflant sur les "analyses de perceptions visuelles à l'intérieur des paysages", sous la forme d'un montage audio-visuel.

D'autre part, les U.V. qui manquent aux étudiants sont remplacées par des contrats. Ces derniers nous sont toujours fournis par des collectivités locales généralement du monde rural. Nous avons eu l'exemple d'un village qui voulait transformer un site archéologique en parc d'attractions. Les étudiants ont créé un espace qui s'intégrait au paysage, mais aussi le mobilier de béton. Nous avons travaillé également sur un autre site archéologique, coupé par l'autoroute Bordeaux-Béziers. Nous avons réinstallé l'ensemble sur une aire de repos, il a donc fallu créer un cadre bâti pour présenter et préserver les objets. Les problèmes des grands gisements de fossiles, comme les grandes carrières Lambert à Paris, concernent aussi les architectes. Quand ils ne sont plus exploités, ils sont l'objet de pillages et disparaissent. Ces gisements présentaient pourtant un spectacle géologique à des générations d'écoliers. Il faut aménager ces sites avec des jardins, pour ceux que la géologie n'intéresse pas, un cadre bâti pour que les amateurs puissent revoir la coupe ou les minéraux, et que les spécialistes puissent y rentrer pour faire des prélèvements.

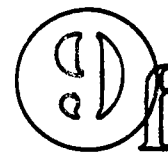
Dans tous ces domaines rien n'a encore été institutionnalisé; mais cela va changer avec la nouvelle réforme, puisque dès le second cycle il y aura des certificats à options portant sur le paysage et les intégrations au monde rural.

La présentation des rendus dépend de la demande, il n'y a pas de grand projet derrière notre recherche, mais plutôt une prise de position individuelle par rapport aux grands courants de pensée actuels qui touchent le paysage. Je demande des petites monographies, et surtout pas un repiquage de tous les documents de toutes les administrations. Je veux des inventaires de sites de terroir, des profils de petites zones, c'est à dire un vécu, un travail très terre à terre.

A travers ces travaux notre but est de mettre au point une carte des paysages au cinquante millième, par conséquent, ces monographies sont ordonnées autour de thématique de régions précises. C'est pourquoi nous sommes en contact avec nos collègues belges qui sont très en avance sur les problèmes de cartographie de paysages.

Pourquoi Bordeaux n'a jamais cherché à publier ? Parce que nous ne pouvons cumuler nos tâches de chefs de travaux et de docteurs ès sciences, et tant qu'il n'y aura pas de poste à temps plein pour la recherche, celle-ci stagnera. Pourtant nous sommes suffisamment armés pour mettre le paquet.

Je terminerai sur les aspects politiques de la question. Les antagonismes entre les urbains et les ruraux ne sont pas propres à l'Aquitaine, mais, sont propres à nos régions les luttes entre les ethnies différentes. Par exemple, les landais et les basques ne se supportent pas, d'autant plus que leurs intérêts s'opposent souvent. A propos de l' Adour et du drainage : les landais veulent les eaux hautes pour les peupliers et les basques veulent les eaux basses pour le maïs. La mentalité basque est diamétralement opposée à celle des doublots. Ces derniers ne cherchent qu'à détruire les traces du passé, car il rappelle la misère, la malaria. Le basque, au contraire va essayer de se rattacher à son histoire, même si son paysage est déjà totalement abimé. Autre source d'opposition : la création architecturale contemporaine dans le monde rural. Elle est souvent aussi visée que son occupant quand il y a un plastiquage. Notre champ de manoeuvre dans le bordelais est donc extrêmement prudent, car nous savons que nous avons une certaine clientèle en fonction des opinions politiques des différents maires.



Grenoble

Jean-François Lyon-Caen

Nous sommes deux architectes enseignants pour travailler sur le thème de l'architecture rurale et de montagne, avec des étudiants (autour de 25 chaque année environ) de cinquième et sixième année. Toute la première partie du questionnaire, concernant l'enseignement de la connaissance du milieu rural sur les plans institutionnels, juridiques, sociologiques, économiques etc... n'est pas abordée par notre équipe, faute d'enseignants disponibles et volontaires. Notre enseignement aborde essentiellement la connaissance des architectures de montagne et le projet d'architecture en montagne .

Nous faisons des études de cas, qui nous sont demandées par des Syndicats intercommunaux, des parcs nationaux ou d'autres collectivités.

Nous mettons aussi à jour certaines architectures de montagne produites à des moments de rupture dans l'histoire. Par exemple nous travaillons en ce moment sur les villages reconstruits après la dernière guerre : moment unique où des villages entiers ont été reconstruits par des architectes et des ingénieurs introduisant ainsi la modernité dans des ensembles construits restés généralement jusque là à l'abri de toute transformation, de plus bien souvent isolés dans des fonds de vallées difficilement accessibles. Nous essayons de comprendre comment cette architecture et cet urbanisme ont été conçus et essayons de discerner les dysfonctionnements quarante années après la réalisation de ces opérations.

Nous travaillons aussi sur l'architecture des cités thermales dans les Alpes et le début du tourisme et de ses produits architecturaux en montagne.

L'étudiant va sur le terrain pour effectuer des travaux de relevés et d'observation, car le travail de la représentation est devenu l'une des préoccupations principales. C'est en effet le moyen d'engager un dialogue avec la collectivité en lui apportant quelque chose.

En ce qui concerne le projet d'architecture, nous réfléchissons à des aménagements de village, des extensions, des réhabilitations de

.../...

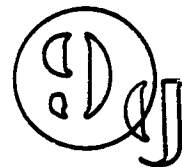
bâtiments publics, à partir de demandes de Communes. Mais l'étudiant resitue ces questions dans un cadre plus général, en essayant de prendre le recul nécessaire par rapport à un terrain déterminé. Cela est d'autant plus difficile, lorsque l'étudiant travaille dans un lieu dont il peut être originaire.

Le financement de cet enseignement est pris en charge par l'Ecole sur deux plans : le paiement pour un temps très partiel de deux enseignants architectes et les frais de fonctionnement pédagogique identiques aux autres enseignements.

Pour le reste nous recevons un soutien financier d'une part du Secrétariat de la Recherche Architecturale et d'autre part nous signons des contrats avec divers organismes régionaux tels que le CAUE de l'Isère, le Parc National des Ecrins, le Parc du Vercors etc... Avec le temps, il nous arrive de pouvoir susciter des travaux auprès de ces organismes. Ainsi, dans le Vercors, nous avons fait en sorte que la recherche sur la reconstruction des villages interesse le Parc et les Communes, en obtenant l'organisation d'une exposition sur la Reconstruction du village de la Chapelle en Vercors cet été, dans le cadre du 40 ème anniverssaire de la Libération.

L'ensemble de ces contrats de recherche et d'études est géré par l'Association Grenobloise de Recherche Architecturale, association d e recherche agréée de l'Ecole, dont l'équipe "architecture et montagne" est l'une des composantes.

Je reviens pour conclure sur le premier aspect du questionnaire dont on a relevé l'absence dans notre enseignement, pour dire que nous espérons pallier ce manque par l'organisation dès la rentrée 84-85 d'une formation "post diplôme" traitant de l'architecture et de la montagne, élaborée en collaboration avec les Universités grenobloises et les centres techniques spécialisés sur la montagne.



U.P.A. 6 PARIS

Monsieur TRIBILLON

La spécificité d'un enseignement et d'une pratique de l'aménagement rural ou de l'architecture rurale fait problème. Le monde rural est-il si original - et d'abord est-il rural - qu'il justifie une telle spécialisation ? Sans compter que les gens qui se spécialisent là-dedans s'enferment dans leur région. Si encore on traitait le rural à l'échelle du monde entier, y compris et surtout le tiers monde.

L'intérêt du rural n'est pas dans le rural lui-même mais dans le local. Quand on parle du rural ici on parle souvent d'ensembles spaciaux et sociaux dont la gestion est assurée par les gens de l'endroit, parfois sous la domination d'autres forces sociales et économiques extérieures, mais, quand même, beaucoup, de décisions sont prises et mises en oeuvre localement. Si "aménagement rural" veut dire "développement local" c'est tout à fait intéressant, et aussi très actuel en ces temps de décentralisation.

U.P.A. 6 PARIS
Monsieur GARNIER

Je ne connais que deux modules spécialisés sur ce sujet : "l'habitat rural" et "l'architecture rurale". Nous n'avons pas de groupes de projets sur le monde rural, mais les activités d'U.P. 6 sur le tiers monde et le développement touchent ces questions de près : des économistes, des écologues, des géographes travaillent sur les aspects spécifiques du monde rural. Des séminaires, des modules théoriques, ou certains cours comme l'écologie ou la géographie abordent aussi le sujet. Pour ma part, j'ai créé, en 1972, un module sur les problèmes d'environnement et d'aménagement, qui traite, entre autre, du monde rural. Je précise que je ne suis ni architecte ni géographe, mais un ingénieur défroqué s'intéressant à l'environnement. Une grande partie du travail sur la connaissance du milieu rural passe par les mémoires de fin d'études et personnels.

953
U.P.A. 6 PARIS

Madame Mireille MENARD, géographe urbaniste

Je n'interviens pas spécifiquement sur le milieu rural mais participe de fait à une formation qui vise à le prendre en compte.

*Premier cycle - Le module d'initiation à la géographie (repris dans un certificat) a comme ambition d'initier les étudiants à l'usage des outils du géographe : cartes, photos aériennes, statistiques pour une meilleure prise en compte de l'espace dans leur démarche architecturale.

* Deuxième cycle - Le module de photographie aérienne est un renforcement spécifique appliqué à l'aménagement et à l'urbanisme. Depuis la réforme, cet enseignement se retrouvera avec des modalités diverses dans plusieurs certificats de la nouvelle pédagogie. J'intervenais également dans le cadre de GP6 groupe de projet axé sur les problèmes d'éco-habitat, principalement dans les pays en voie de développement. Pendant de nombreuses années, l'orientation tiers-mondiste était prédominante afin de répondre aux besoins d'un grand nombre d'étudiants étrangers originaires des pays en voie de développement dans notre U.P. (grecs, iraniens, maghrébins). Les objectifs pédagogiques de ce groupe étaient d'atteindre à une conception éco-systématique de l'habitat. L'espace rural était de ce fait appréhendé dans ses spécificités économiques, (énergie), sociales, politiques et culturelles. Cette problématique n'étant pas spécifique au tiers monde, elle s'est peu à peu étendue aux pays industrialisés, dont la France. Abord original de l'espace rural pour certains étudiants contraints ainsi à réexaminer des idées trop facilement reçues...



U.P.A. 6 PARIS

Norbert CHAUTARD (Atelier des Cévennes)

La base pédagogique n'a pas démarré par une démarche spécifiquement rurale. Le but était :

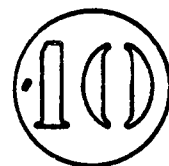
- * d'associer une formation d'architecture à une ouverture sur le public : toute activité pédagogique était offerte à toutes personnes afin de ne pas former que des spécialistes et afin que des étudiants en troisième cycle puissent à travers leur travail se confronter au public intéressé
- * de travailler "dans un milieu" et non "sur un milieu", nous voulons que l'étudiant soit immergé dans le milieu local pendant une longue période,
- * de confronter des étudiants d'U.P. différentes (de pratiques différentes) autour d'un même projet pour leur faire relativiser leur savoir,
- * de conduire les étudiants en fin d'études à développer simultanément une pratique expérimentale en situation réelle et une réflexion sur ces pratiques.

Le type de nos travaux se présentent comme des petits contrats d'études ou de réflexions avec l'atelier d'aide architecturale, les DDE, les communes, la DDA, la DDAS, la Chambre des Métiers, les collèges ou les lycées etc... Nos principales activités furent des réhabilitations; nous avons, pour le moment, 10 logements à réhabiliter à Lasalle, dans le cadre d'une O.P.A.H. Nous avons également beaucoup travaillé sur le maintien à domicile des personnes âgées, sur des cartes communales, des P.O.S. Nous travaillons beaucoup aussi en milieu scolaire.

Les étudiants sont indemnisés de leurs frais qui correspondent : aux déplacements de l'U.P. d'origine aux Cévennes, aux déplacements locaux, à une bourse pour compenser l'absence de restaurant universitaire, à l'hébergement.

Nous avons d'autres frais comme les loyers des locaux de travail (20 000 F/an), le secrétariat (8 000 F/an), le fonctionnement (documentation, matériel divers (20 000 F/an), les vacations pour intervenant locaux, des déplacements divers.

Tout ceci nous demande un énorme travail de gestion, nous ne sommes ni aidés par l'école, ni par le Ministère. Nous trouvons cette situation tout à fait contradictoire par rapport à la politique des stages lancée par le Ministère.



Paul BERRON
Architecte
BURDEAUX (Drôme)

Est-ce sérieux de prétendre que la spécificité rurale n'existe pas (ou du moins que cette spécificité n'a qu'une importance très négligeable) ?

Ceux qui le prétendent luttent certainement contre leur tentation à eux de considérer le milieu rural avec une pointe de romantisme. Peut-être aussi ont-ils un compte à régler avec le milieu urbain et le prolétariat - dont on peut d'ailleurs se sentir solidaire - Mais ils méconnaissent de toute évidence le sous-prolétariat produit par le monde rural agricole, dont les conditions d'existence sont au moins aussi désolantes (paupérisme dans les moyens, paupérisme dans les alternatives, paupérisme dans l'imagination). La seule différence à l'avantage du prolétaire du milieu rural étant qu'il jouit de plus d'alternatives possibles dans le domaine de la survie (problème authentiquement écologique !).

La spécificité du milieu rural dans le propos qui nous intéresse (formation - intervention des architectes) elle est mainte fois manifeste :

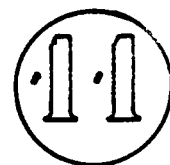
- Echelle du problème posé, aspect de ce problème sous l'angle communautaire plutôt que collectif,
- Aucun des partenaires ne peut véritablement intervenir et vivre dans l'anonymat,
- particularité de certains circuits institutionnalisés dans le domaine de la maîtrise d'oeuvre (SICA, BET, maîtrise d'oeuvre clandestine, ...) et les habitudes prises à leur égard, sans arrière-pensées,
- pratique délibérée du détournement de la commande publique au profit des DDE, DDA, ...
- la commande publique locale est, dans 90% des cas, assurée par des architectes non locaux et souvent très lointains mais toujours notabilisés par leur urbanité. A-t-on jamais vu des architectes ruraux aller chercher leur commande en ville ? Cela pose bien une question claire.

Je voudrais insister encore une fois - aussi spontanément et clairement que possible - sur les qualités peu ordinaires de la démarche de l'A.P.A.R. (étudiants dans les Cévennes) et sur l'acquis de résultats élogieux. Vous avez réussi avec bonheur ce que la pratique professionnelle libérale isolée ne réussit que rarement (et je serais curieux de voir les résultats obtenus par des intellectuels) à savoir : la rencontre avec un milieu qui ne nous connaît pas - ou si mal !

Indépendamment des problèmes de compétences professionnelles - justement évoqués - il faut tout de même préciser qu'en fin de compte, le milieu rural (surtout agricole) est souvent un CONTEXTE HOSTILE à notre égard comme hostile à ce qui n'en est pas directement issu. Là notamment, la pratique professionnelle inspirée par une démarche politique aussi cohérente que possible (et vécue) est rarement pardonnée dans ce milieu ou l'architecture ou l'aménagement électoraliste est encore un fait quotidien et plus frappant là qu'ailleurs car il passe moins inaperçu.

Les espoirs et les désillusions entretenus par la décentralisation et ses applications en milieu rural accentuent encore la spécificité de celui-ci. Dans ce milieu toujours, en matière d'architecture et d'aménagement de l'espace, les besoins sont souvent satisfaits hors du milieu rural par des intervenants qui - isolés - sont encore moins compétents que l'architecte isolé.

Comme le disait José dos Santos, il faut orienter les efforts vers la mise au point d'une technique de la communication. Et cette journée a démontré de façon éclatante que l'un des préalables essentiels n'est pas du tout acquis : la possibilité de communication constructive entre les administrations de tutelle (pour l'enseignement et la pratique de l'architecture) et les professionnels de l'enseignement ou de la pratique architecturale.



Mireille MENARD

Enseignante à U.P. 6

La réunion de juin 84 sur la pédagogie architecturale en milieu rural a été pour moi très réussie. Compte-tenu de la difficulté à réunir des personnes travaillant sur un même thème venant de toute la France. J'ai trouvé une bonne représentation géographique des U.P. La plupart des participants semble avoir également apprécié cette opportunité qui leur était donnée de se rencontrer et semblait désireux qu'on n'en reste pas là mais que cette expérience soit suivie d'effets pour favoriser le plus possible ces échanges afin de permettre des retombées pédagogiques concrètes.

LE CONTENU DES ECHANGES

Les participants à cette journée ont bien mis en évidence : la diversité des approches pédagogiques et des expériences tentées pour approcher le milieu rural:

- ethno-socio à Rouen
- le bâtiment agricole à Toulouse, Rennes
- etc...

elles ont le plus souvent un aspect "très pointu".

L'impression qui ressort de l'exposé de ces démarches est qu'en les additionnant on trouve une relative représentation des différents aspects de l'espace rural pris dans le sens vertical. Ce qui reviendrait à dire que pour un jeune architecte désirant s'intéresser à l'espace rural il doit faire un certain nombre d'U.P. pendant son cursus s'il veut véritablement une formation à dominante rurale.

Il ressort de cette rencontre : la "non" couverture de "l'espace rural" par l'ensemble des U.P., tant sur un plan de géographie stricte "la dimension horizontale" de cet espace que sur le plan vertical : la prise en compte de tous ses aspects. Il apparaît même le plus souvent que l'espace rural n'est pris en compte dans la pédagogie architecturale que dans une acception très étroite. Ceci pose le problème de sa définition.

112

L'espace rural mal défini apparaît donc comme sous représenté dans l'enseignement de l'architecture et cela pose problème compte tenu de l'ampleur de ce territoire "extra urbain", de sa complexité et de ses diversités régionales. Il semble bien que les U.P. dans l'état actuel de leur enseignement et sauf cas exceptionnel, ne peuvent véritablement permettre aux étudiants de connaître suffisamment et donc de pouvoir agir et vivre dans ce secteur du territoire.

C'est un double problème qui se pose à l'enseignement de l'architecture en milieu rural :

- comment prendre en charge l'ensemble du territoire dans tous ses aspects ?
- comment former valablement des architectes pouvant intervenir et vivre dans le milieu rural ?

Quelques U.P. donnent la possibilité à des étudiants non issus du milieu rural de pénétrer directement ce territoire mais cela ne concerne que très peu d'étudiants et cela met bien en évidence la difficulté d'établir des rapports entre l'enseignement de l'architecture et le milieu rural et oblige à se demander quelle pédagogie mettre en place pour l'ensemble des étudiants.

Faudrait-il construire des U.P. à la campagne ? C'est le parti qui a été à l'origine de l'antenne des Cévennes mais qui, 12 ans après, pose des problèmes institutionnels. Seule l'opiniâtreté d'un enseignant la fait survivre, cela pour de faibles effectifs. Il faut noter qu'à titre d'exemple et de mémoire elle mériterait une meilleure compréhension et peut-être une redéfinition, un statut, en tout cas une extension de ses possibilités et moins d'obstacles à son fonctionnement.

Entre les Cévennes et l'absence de toute initiative, je crois que des solutions sont à inventer pour surmonter le handicap que constitue la coupure entre l'enseignement et l'objet de cet enseignement. Car s'il est vrai que la division rural/urbain a perdu de son sens, il ressort tout de même d'un cursus d'enseignement qui prétend répondre à l'ensemble des problèmes d'architecture du territoire mais qui ne prend pas en compte une grande part de celui-ci, n'est pas conforme à son ambition !

Actuellement, au vu du contenu et des méthodes mises en oeuvre par les différentes U.P., la pédagogie en milieu rural relève presque exclusivement de la tentative de l'urbain à aller vers le rural. Il est vrai que cette situation ne fait que refléter l'inégalité de la représentation de l'urbain et du rural dans la pensée "aménageuse". Celle-ci est avant tout d'origine urbaine qui pense l'urbain pour l'urbain, éventuellement le rural mais pour l'urbain ou plutôt dans l'optique de l'urbain.

Face à cet état de fait, il ne s'agit pas de réessuyer "la campagne" mais d'élaborer un dialogue spatial plus représentatif. Il faut d'ailleurs souligner la quasi inexistence d'initiatives émanant du secteur rural lui-même : très peu de "remontée" de la demande sauf pour quelques ateliers (Cévennes, Clermont). La décentralisation permettrait-elle de faire émerger ces attentes, ces demandes potentielles jusque dans notre pédagogie ? Je pense qu'il serait souhaitable de l'y aider.

Mieux informer les étudiants par rapport à ces ambitions passerait également par un renforcement méthodologique pour l'appréhension de l'espace, sa compréhension et la capacité à agir sur cet espace tant qu'architecte :

- par les sciences humaines - histoire, géographie, sociologie, économie. L'espace étant défini comme le territoire où les enjeux socio-économiques, politiques des groupes humains qui l'occupent s'inscrivent dans le paysage en le modelant. Il s'agit donc de donner les outils et les méthodes pour lire et comprendre des interactions de ces différentes forces qui se disputent l'espace.
- par les disciplines plastiques, architecturales, construction pour une appréhension fine et sensible des différents éléments qui constituent cet espace.

afin de les amener à la compréhension de la nécessité de préserver les paysages du patrimoine et de créer un cadre de vie conforme aux besoins des groupes sociaux de ce milieu sans hiatus avec leur passé !

S Y N T H E S E

=====

Les participants de cette journée ont exprimé leur désir d'une suite à donner à cette recherche. Pour moi voici ce qui me paraîtrait souhaitable.

AU NIVEAU DES U.P.

* Rencontre inter-U.P. des enseignants concernés :

- une réunion par an, au minimum, permettant le type d'échanges de la journée du 6 juin. Une entraide envisageable des complémentarités des associations possibles sur des thèmes etc...

- une réunion - séminaire- expo pouvant s'organiser sur une U.P., celle-ci changeant chaque année permettant de prendre contact non seulement avec les enseignants mais aussi avec les locaux et surtout les étudiants intéressés qui seraient partie prenante (au moins pour l'U.P. organisatrice) cf; Jeux Olympiques !

* Circulation de l'information :

Un bulletin inter - U.P. pourrait être envisagé comprenant un ou deux n° par an et diffusant, outre le contenu et la forme des enseignements, les opérations les plus intéressantes. , les appels d'offre éventuels concernant les actions sur le terrain etc..., comptes rendus des rencontres. Il permettrait aux enseignants et aux étudiants de savoir ce qui se passe d'une U.P. à l'autre quand ils ne peuvent ou ne veulent participer à ces rencontres.

LES ORGANISMES CONCERNES

Il me paraîtrait souhaitable que, le Ministère, les administrations et les organismes concernés par l'amélioration de cette pédagogie renforcent **leur participation et précisent, peut-être, leurs** besoins, leurs attentes et surtout soient à l'écoute et permettent la réalisation des initiatives susceptibles d'être enrichissantes. L'expression de leurs besoins pourrait passer entre autre chose par l'augmentation des postes affectés à ce secteur et des subventions à des fins pédagogiques ...

Enfin, peut-on espérer dans l'émergence d'une nouvelle pédagogie où la pratique opérationnelle deviendrait obligatoire qu'un quota minimum de stages soit attribué au milieu rural par exemple, avec la plus grande souplesse possible, afin de pouvoir répondre au plus grand nombre possible de cas de figure.



Norbert CHAUTARD

Enseignant à U.P. 6

Responsable des stages dans les Cévennes

ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL

Pendant longtemps, ce territoire a été ignoré de la profession des architectes.

Dans la plupart des cas, les réalisations ou études qui ont été faites dans et sur le milieu rural sont conçues et programmées depuis des centres extérieurs à ce milieu.

La profession des architectes a donné une image d'elle-même peu flatteuse et mythique aux ruraux. L'intervention de l'architecte dans un milieu social qui ne le connaît ou ne le reconnaît pas pose problème.

La problématique est de donner des outils à l'étudiant architecte pour comprendre le fonctionnement de ce milieu rural, d'accepter le tissu humain pour pouvoir s'y insérer et peut-être y vivre.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SONT :

- * de conduire les étudiants en fin d'études à développer simultanément une pratique expérimentale en situation réelle et une réflexion sur ces pratiques.
- * de jeter des passerelles entre la formation de l'architecte et la formation à l'architecture ouverte au public.
- * d'organiser des activités destinées à des étudiants qui désirent approfondir, dans la pratique, les problèmes d'aménagement rural, de réhabilitation, d'animation et de concertation avec les organismes de la région et les usagers de cette région.

Cette situation de micro-réalité permet au futur architecte de se confronter à des problèmes concrets de la profession, de s'y définir comme individu, d'y réévaluer les connaissances acquises tout en demeurant, de par sa situation d'étudiant, libre de toutes pressions sociales ou nécessités alimentaires.

Malgré les difficultés institutionnelles et juridiques liées au choix d'intervenir sur le terrain, s'actualise alors la capacité des étudiants à participer à l'élaboration d'un programme avec les habitants et les partenaires sociaux, à assumer la conduite du projet et du suivi du chantier.

Les étudiants resteront alternativement un mois sur le lieu de stage et une semaine à l'école sous forme de séminaire avec d'autres enseignants.

Voici ce qu'en pense le docteur Violette BRUNET, Maire de Lasalle :

" ... Cette expérience nous paraissait intéressante pour la commune à plusieurs points de vue.

D'abord, attirer des jeunes dans nos régions l'hiver, compense un peu le mécanisme habituel qui vide le village de sa jeunesse dès la rentrée scolaire. Rentabiliser, ne serait-ce que de façon minimale des logements fermés 9 mois par an, c'est au moins les assainir, c'est aussi donner aux propriétaires le goût de les améliorer, les inciter à une autre forme d'accueil.

Enfin, du point de vue sociologique, il est très important que la population rurale et les étudiants ne se rencontrent seulement pendant la période un peu factice des vacances mais aient l'occasion de se connaître au cours même de leurs activités vraies : dans la vie agricole ou artisanale de l'hiver, dans la participation à un mémoire d'étudiant qui devient aussi intéressant pour l'enquêteur que pour l'enquêté, lorsqu'il ne s'agit pas de quelques questions posées à la va-vite, mais de contacts répétés.

Après 3 ans de fonctionnement, nous avons le plaisir de constater que certaines études entreprises par l'Atelier Pédagogique concernent directement la politique communale :

- étude du foncier
- participation à l'opération programmée de rénovation de l'habitat (enquêtes, affiches, etc...)
- sensibilisation du village au problème d'urbanisme
- atelier d'animation graphique pour des Lasallois

En conclusion, cette implantation nous paraît d'un intérêt certain, tant pour les étudiants, que pour la vie économique et culturelle du village.

Nous souhaitons que, des moyens financiers soient trouvés pour continuer cette forme d'enseignement sur le terrain, pour développer peut-être encore davantage ce type d'échange entre vie universitaire et municipalités rurales ..."

L'expérience des stages dans les Cévennes fait ressortir les points suivants :

- 1 - La mise en relation permanente avec des partenaires (réseaux très diversifiés de participants à nos activités) engage autant les étudiants, ces partenaires et les enseignants à des relations pédagogiques, où tous, à niveaux divers, sont enseignants ou enseignés (si les prestations et les attentes réciproques sont bien définies).

2 - Cette implication de partenaires dans cette relation pédagogique nécessite un investissement en temps assez important :

- . contacts divers
- . sensibilité aux enjeux locaux
- . reconnaissance des partenaires aux problèmes de l'architecture (rôle que peut jouer un groupe permanent; acceptation de l'impact qu'a nécessairement la présence de ce groupe dans le village)
- . création d'une structure d'accueil (support pédagogique et technique adéquat) :
 - un réseau local permanent pluridisciplinaire
 - un responsable du groupe qui ne change pas tous les six mois (pour assurer une continuité)
 - un support juridique aux activités et à la gestion (type association loi de 1901)
 - des locaux de travail (documentation, outil de transmission etc..)
- . définition des thèmes d'étude
- . gérer la contradiction entre le statut universitaire de l'étudiant et l'image du professionnel dont il est investi sur le terrain.
- . éviter en permanence le piège toujours tendu : atelier = bureau d'étude (le risque est limité dans la mesure où le responsable des études ne touche aucune rémunération autre que celle de son contrat d'enseignant).

3 - Il serait souhaitable de créer d'autres structures analogues qui seraient reliées entre elles (voir réseau) afin d'échanger des expériences et de permettre aux étudiants de toutes écoles de s'implanter dans des milieux diversifiés.

Il serait intéressant de trouver ces lieux de stages par types de milieux :

- montagnes humides
- hautes montagnes
- montagnes sèches
- plaines agricoles de grandes cultures
- milieux viticoles
- milieu littoral
- milieu insulaire
- etc...

La mise au point d'un réseau de stages de ce type demanderait, en priorité, la disponibilité d'un certain nombre d'enseignants et une volonté politique de la part de la Direction de l'Architecture. Volonté qui irait dans le sens de la décentralisation, de l'organisation de stages obligatoires en 1985-86 et de la création d'un réseau de stages inter-écoles.



franc monier

architecte d.p.l.g.

paillerols 30120 le vigan

☎ (66) 91.26.15

ordre régional
languedoc-roussillon n° 842

L'ATELIER PEDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL : UN LIEU PRIVILEGIE
D'ETUDES, D'EXPERIMENTATIONS ET DE REFLEXIONS DE L'ESPACE POUR L'ETUDIANT
EN ARCHITECTURE.

Créé en 1980 par des personnes passionnées de pédagogie de l'aménagement de l'espace rural notamment, l'A.P.A.R. offre la grande originalité d'être un lieu d'échanges et de réflexions très diversifiés de par la composition de son Conseil d'Administration et la volonté de ses fondateurs.

La volonté pédagogique de cette Association permet de réaliser des stages, entre autres activités, pour des étudiants de 3^o cycle, issus d'Unité Pédagogiques diverses, en leur proposant une insertion complète dans le milieu rural et en relation profonde avec les acteurs de ce " pays ".

L'intérêt de tels stages pour des étudiants en architecture est multiple .

Issu le plus souvent d'un milieu urbain ou urbanisé, l'étudiant, à son arrivée, se trouve confronté à un milieu rural d'une très grande qualité paysagère (Parc National des Cévennes et sa Zone Périphérique). Ce premier plongeon, plus ou moins bien accepté, est et doit être le premier choc (choc physique et émotionnel) qui, par l'exacerbation de ses sens, va lui permettre de travailler la plastique, la couleur, les formes, les volumes.

franc monier

architecte d.p.l.g.

paillerols 30120 le vigan

☎ (66) 91.26.15

ordre régional
languedoc-roussillon n° 842

32

Sorti du cadre souvent sécurisant de l'Unité Pédagogique et de son environnement intellectuel, social, pédagogique, culturel (le cours magistral, les copains, l'atelier, enfin tout ce dont il a l'habitude depuis la maternelle) l'étudiant doit se donner une ligne de conduite, se définir quant à ses besoins pédagogiques, en un mot se prendre en charge et déterminer ou analyser son programme et sa méthode de travail. La vie professionnelle démontrera par la suite au futur architecte que cette réflexion, cette analyse est indispensable tant pour cerner les désirs du maître d'ouvrage que pour concevoir de la manière la plus cohérente possible.

Contrairement au milieu de l'Unité Pédagogique, l'étudiant en stage n'est pas partagé entre les cours et un milieu professionnel lointain. Ici, c'est bien un processus différent et applicable uniquement à l'étudiant de troisième cycle, qui est mis en oeuvre. A savoir que c'est à travers une relation professionnelle dans le cadre d'un contrat que l'étudiant va confronter son acquis universitaire et ce guidé par trois manières complémentaires et novatrices :

- l'organisme d'accueil accepte de jouer un rôle d'enseignement
- l'étudiant est encadré par un enseignant architecte à demeure et à plein temps
- l'étudiant conserve toujours le lien juridique et pédagogique avec son Unité Pédagogique et ses enseignants.

De cette triple liaison, doit naître une recherche, une interrogation sur le rôle et la fonction de l'architecte qu'il exerce en milieu rural, urbain, qu'il soit indépendant, salarié ou autre.

123
franc monier

architecte d.p.l.g.

paillerols 30120 le vigan

☎ (66) 91.26.15

ordre régional

languedoc-roussillon n° 842

Les expériences des années antérieures ont prouvé l'intérêt d'une telle démarche, démarche reconnue par de très nombreux acteurs du milieu rural des Cévennes ou d'ailleurs: élus, administrations, organismes publics ou para-publics, sociétés et association ... à telle enseigne que de nombreux étudiants ont pu trouver du travail dans un milieu où les architectes ont fait et font encore défaut, ou bien que ces étudiants sont partis vers d'autres lieux mais chargés du recul nécessaire pour aborder une profession en pleine mutation.

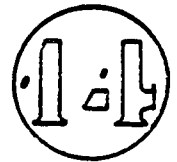
Franc MONIER, architecte dplg
directeur SICA AIGOUAL CEVENNES

Franc Monier

Jean Claude FAGES

Directeur de la Mission
Technique du Groupe
Bâtiments Agricoles et Paysage

(B.A.P. - Fondation de France)



architecte-agent de développement

UNE REALITE POUR LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES

"Le projet "formation et insertion professionnelle des jeunes architectes" préparé par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement doit permettre, par une formation spécifique appropriée et une insertion professionnelle diversifiée des jeunes architectes, de contribuer à l'émergence de nouvelles formes de la commande architecturale, notamment dans des domaines où l'intervention de l'architecture est peu ou pas développée".

In "Compte rendu de la réunion inter-ministérielle du 21 décembre 1981, Secrétariat Général du Gouvernement (voir "Annexes").

Cette déclaration d'intention permettait de donner enfin une réalité à des projets portés par un certain nombre de partenaires et de professionnels de l'architecture et de la construction, qui souhaitaient voir depuis longtemps naître d'autres formations, d'autres pratiques pour les jeunes architectes condamnés pour la plupart à un chômage prolongé.

Cependant, n'y-a-t-il pas là un paradoxe à devoir "reformer" des architectes au lendemain de six à sept ans d'études ? Par ailleurs, le secteur "Bâtiments et Travaux Publics", gravement menacé actuellement, n'a-t-il pas besoin de voir converger sur lui toutes les forces susceptibles d'influer sur l'offre ? D'"autres" architectes plus proches de la commande ne sont-ils pas susceptibles de favoriser un déblocage ?

La filière "Architecte-Agent de développement" s'inscrit dans ces intentions initiales, elle vise une extension et une spécialisation des jeunes architectes vers le développement des petites villes et des zones rurales, vers les formes nouvelles d'organisation des collectivités locales et vers les organismes du secteur agricole.

UN PREALABLE : UNE FORMATION "EN SITUATION"

C'est un véritable recyclage de jeunes professionnels qu'il faut opérer, afin de les mobiliser sur le développement local au-delà de la seule mission de "maîtrise d'oeuvre isolée" et bien souvent "élitiste" auquel les conduit fatalement leur formation initiale.

La formation "en situation" associe installation dans un organisme d'intervention - éventuellement "maître d'ouvrage" occasionnel - à une pédagogie sous la forme de séquences théoriques mensuelles. Celles-ci doivent permettre :

- de mieux connaître le monde rural et agricole, les partenaires et le territoire des petites villes;
- d'être des partenaires techniques efficaces auprès des décideurs actuels et ceux qui se dégageront bientôt, notamment dans le domaine de la programmation;
- d'associer plus habilement une connaissance des systèmes de représentation, des modes d'appels d'offres, des mises en oeuvre, des garanties professionnelles et des règlements à une meilleure compréhension des mécanismes locaux : l'aménagement rural, les opérations de logements anciens et neufs, les équipements communaux, les programmes de développement agricole et inter-communaux, etc...

... /

- de permettre, d'une façon générale, un "droit à la variante" des collectivités locales et de leur association dans les programmes d'équipements techniques et autres par une mise rapide en forme, en esquisse, en maquette, etc...

Deux stages de ce type, un en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont on trouvera ci-joint le bilan) et l'autre en Bretagne, se terminent ou se déroulent actuellement.

LES "ARCHITECTES-AGENTS DE DEVELOPPEMENT" : UN RESEAU NOUVEAU "INSCRIT" DANS LE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE LEURS COMPETENCES NOUVELLES

Les maires, responsables de la délivrance des permis de construire, et gérant plus directement le mode d'occupation de leurs sols, vont chercher à s'entourer des compétences nécessaires.

La liaison entre le développement économique des petites cités et le mode d'usage de leur sol (aménagements et équipements nécessaires) peut faire l'objet de programmes originaux dans une distribution nouvelle des responsabilités.

La présence d'un professionnel qui associe à ses connaissances traditionnelles (conception, établissement de projets, respect des contraintes techniques et réglementaires, suivi des mises en oeuvre et responsabilité) des compétences nouvelles (appréciation des potentialités locales, ressources thermiques et énergétiques, modes et circuits de décisions, etc...) au côté des élus, peut amener ces derniers à prendre plus d'initiatives en matière d'équipement et de construction (notamment dans le cas de la réhabilitation du secteur B.T.P.).

Ces nouveaux professionnels réussissent plus facilement leur inscription "vitale" locale et savent rapidement se dégager de l'image traditionnelle de l'architecte ressenti comme un notable aux prestations "chères" et "inutiles". La filière agricole (constructions neuves : 10 millions de mètres carrés annuels) et la réhabilitation du patrimoine rural ancien (10 millions de mètres carrés tombent en désuétude par an) sont des secteurs potentiels évidents, mais difficilement saisissables dans une pratique professionnelle traditionnelle !

DES AGENCES DE DEVELOPPEMENT POUR UN SECTEUR PUBLIC DE L'ARCHITECTURE/DEVELOPPEMENT

Les nouveaux agents techniques peuvent avoir un rôle original dans les Chartes Intercommunales comme ils l'ont déjà aujourd'hui dans certains SIVOM dans lesquels les dossiers "habitat" sont les leviers du développement économique. La forme définitive de leur insertion professionnelle peut s'opérer soit sous la forme d'agent public des collectivités territoriales, soit sous une forme privée ou para-publique, dans des Agences de Développement ("Districts" inter-communales par exemple).

De toute façon, la plupart d'entre-eux sont attachés à travailler dans le cadre d'une mission publique de l'architecture et du développement. Dans l'absence de définition d'un statut clair, ils sont prêts cependant à rester "libéraux par dépit" à temps partiel !